

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 7 (1979)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Nouvelles du Conseil des patoisants romands  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-239001>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



NOUVELLES  
du CONSEIL  
des  
PATOISANTS  
ROMANDS

---

Réuni sous la présidence de M. Paul Burnet, en présence de MM. Bernard Nicod, Directeur des programmes de la Radio, et Gigon responsable de l'émission radiophonique, le 4 octobre 1978, le Conseil des patoisants romands s'est notamment préoccupé des émissions patoises à la Radio et des archives sonores du patois.

**Emissions**

---

M. Burnet fait l'historique de ces émissions, qui ont débuté le 8 novembre 1952. Elles connurent des fortunes diverses et les jours et heures d'écoute furent changés plusieurs fois. Elles ont lieu actuellement le samedi matin à 7.15 h

M. Nicod souligne les difficultés que rencontrent les responsables des émissions. Il est notamment très difficile d'en fixer le moment. L'heure n'est jamais la bonne ! Il n'est pas possible de satisfaire tous les auditeurs et il y aura toujours des mécontents. Le mieux est de s'en tenir au samedi matin. Par ailleurs, il faut se souvenir que les émissions ne sont pas faites que pour les patoisants.

M. Gigon fait part de son souci pour meubler les émissions. Il est décidé que chaque président cantonal organisera des séances d'enregistrement. Bien préparées, elles pourront assurer des programmes, sinon supérieurs, du moins moyens. On évitera ainsi le remplissage.

**Archives sonores**

---

L'importance de ces enregistrements, notamment pour la recherche scientifique n'est plus à démontrer. Cependant, d'une part ils dépassent les besoins de la Radio et, d'autre part, ils font partie des archives du mouvement patoisant. M. Nicod estime que pour des raisons pratiques ils doivent être conservés à la Radio, où il y aura toujours des armoires pour les entreposer. L'accord se fait à l'unanimité. Les archives constituent cependant un problème pour la Radio. M. Burnet a quitté le poste qu'il occupait dans ce service. Qui veut s'en occuper ? Il s'avère nécessaire d'adoindre à M. Gigon des conseillers pris dans

les différentes régions. Pour quelques temps encore, M. Burnet continue bénévolement sa mission de gardiennage moral des archives sonores du patois. Par ailleurs, il s'avère nécessaire de chercher, par exemple, un jeune étudiant, qui pourrait assumer cette tâche parallèlement à ses études. Des subsides seront cherchés pour assurer la base financière de cette activité.

Commencée le matin, cette séance se poursuit l'après-midi par un hommage rendu à M. l'abbé Fr.-X. Brodard, décédé le 19 août 1978, qui faisait partie de la promotion 1955 des mainteneurs. Avec lui, disparaît la dernière branche des Brodard patoisants. C'était un bon connaisseur du patois qui nous invite, par de-là la tombe, à susciter chez des jeunes de l'intérêt pour le vieux langage. Nous pensons également à son frère Joseph et à sa soeur Hélène, tous deux mainteneurs disparus.

#### **Comptes**

---

M. Burnet donne un bref aperçu de nos finances qui sont saines. La fête de Mézières a provoqué une diminution de capital de 2736,25 fr. pour 1977. A fin 1977, notre avoir se montait à 6932,59 fr.

#### **Statuts**

---

La nécessité d'avoir de nouveaux statuts, mieux adaptés à la situation réelle, se fait sentir. Une longue discussion s'engage au terme de laquelle il est décidé de remettre ce problème à une Commission comprenant un délégué par canton, plus MM. Burnet et Schülé.

Cette Commission s'est réunie le 25 octobre et a mis au point un projet qui a été envoyé aux présidents cantonaux. Ils ont été acceptés lors de l'assemblée des délégués (assemblée générale) du 9 décembre 1978, à Lausanne.

#### **Comité**

---

Le comité vaudois est arrivé au terme de son mandat. Lors de cette assemblée, M. Jean Christe, à Courrendlin (Jura), a été nommé président, avec effet immédiat. Il formera le nouveau comité en vue de la fête de 1981.

Le secrétaire -

Denges, le 12 décembre 1978



J. Raymond